PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE VAL-ALAIN

Comté de Lotbinière

UNE SÉANCE EXTRAORDINAIRE du Conseil municipal est tenue à l'heure et au lieu des sessions, mercredi le 16 décembre 2015 à 19h30.

La convocation est remise aux membres du conseil le 7 décembre 2015.

Madame, Monsieur,

AVIS SPÉCIAL vous est donné par la soussignée, Caroline Fortin, directrice générale / secrétaire-trésorière, qu'une session extraordinaire du Conseil de cette municipalité est convoquée par les présentes par Monsieur Rénald Grondin, maire, pour être tenue au lieu ordinaire des sessions du Conseil à 19h30, le seizième jour du mois de décembre 2015, et qu'il sera pris en considération les sujets suivants, à savoir :

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
2. Lecture des prévisions budgétaires pour l'année 2016.
3. Adoption des prévisions budgétaires pour l'année 2016.
4. Adoption du taux de taxation foncière pour l'année 2016.
5. Adoption des taux de taxation fixe pour les déchets et recyclages.
6. Adoption des taux de taxation pour l'assainissement des eaux usées.
7. Adoption des taux de taxation fixe pour les vidanges de fosses septiques.
8. Adoption des intérêts pour l'année 2016.
9. Adoption des immobilisations pour les années 2016 – 2017 – 2018
10. Adoption pour la perception des taxes foncières en 6 versements.
11. Adoption pour la perception des taxes pour l'assainissement des eaux usées en 6 versements.
12. Adoption pour la perception des taxes de déchets en un seul versement
13. Adoption pour la perception de la taxation supplémentaire en 6 versements.
14. Adoption pour un escompte de 2% pour le débiteur qui acquittera son compte de taxes municipales en un seul versement dans les 30 jours suivant la date du compte (montant supérieur à 300 $ par compte de taxe de l'année 2016).
15. Période de questions
16. Levée de la séance

Donné ce septième jour du mois de décembre 2015.

Signé : Caroline Fortin
Directrice générale / secrétaire-trésorière

Sont présents/es :	M. Daniel Turcotte	M. Daniel Roy
	M. François Beaulieu	M. Daniel Giroux
Sont absentes :	Mme Manon Olivier	Mme Sylvie Laroche

FORMANT QUORUM sous la présidence de Monsieur Rénald Grondin, maire

……..

2015-12-16-254 **<u>LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR</u>**

Il est proposé par Daniel Roy et résolu à l'unanimité par les conseillers l'adoption de l'ordre du jour, tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

…….

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE VAL-ALAIN

Comté de Lotbinière

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2016

RECETTES DE SOURCES LOCALES			
Taxes :			
Taxes foncières générales	714 499		
Taxes spéciales – Égout – Emprunt	18 323		
Taxe spéciale – Égout – Opération	6 000		
Total :		738 822	
Tarification sur une autre base :			
Réseau égout – Emprunt	45 471		
Réseau égout – Opération	24 000		
Matières résiduelles	89 938		
Vidange des fosses septiques	22 875		
Total :		182 284	
Paiement tenant lieu de taxes			
Terres publiques	17 387		
Compensation école	5 213		
Total :		22 600	
Services rendus			
Services rendus aux organismes municipaux	14 500		
Autres services rendus	7 070		
Total :		21 570	
Imposition de droits :			
Licences et permis	1 500		
Chien	770		
Mutations immobilières	15 000		
Carrières et sablières	15 000		
Total :		32 270	
Amendes et pénalité :	10 000	10 000	
Intérêts :	12 000	12 000	
Autres revenus :	1 000	1 000	
TOTAL DES RECETTES DE SOURCES LOCALES			**1 020 546**
TRANSFERTS			
Transferts – Ententes – Partage :			
Réseau routier	143 834		
Chemin Été	5 000		
Passages à niveau	7 424		
Subvention – Gouvernement – Intérêts	153 987		
Redevance Recyc-Québec	11 579		
Total :		321 824	
TOTAL DES TRANSFERTS			**321 824**
TOTAL DES REVENUS			**1 342 370**

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE VAL-ALAIN

Comté de Lotbinière

DÉPENSES POUR L'ANNÉE 2016

ADMINISTRATION GÉNÉRALE			
Conseil municipal			
Rémunération des élus	35 117		
Cotisation de l'employeur	2 450		
Frais de déplacement	350		
Congrès	750		
Téléphone	1 000		
Formation & Réception	1 180		
Quote-part	3 773		
Total :		44 620	
Application de la loi			
Quote-part	1 067		
Total :		1 067	
Gestion financière			
Rémunération administrative	61 371		
Cotisation de l'employeur	10 774		
Frais de déplacement	525		
Frais de congrès	1 120		
Frais de poste	3 300		
Téléphone	3 000		
Internet	1 415		
Publicité & Information	650		
Comptabilité & Vérification	6 500		
Administration & Informatique	5 500		
Assurances	1 158		
Cautionnement	440		
Assurance responsabilité publique	8 839		
Traitement des données	300		
Service de formation	1 000		
Réception	500		
Cotisation & Abonnement	800		
Frais de banque	504		
Location Ameublement & Équipement	3 300		
Fourniture de bureau	2 800		
Quote-part	10 837		
Escompte sur taxes	6 000		
Total :		130 633	
Évaluation			
Quote-part	22 659		
Total :		22 659	
Autres			
Services juridiques	5 000		
Autres contrats	2 000		
Assurances	675		
Dons & Subventions	2 000		
Total :		9 675	
ADMINISTRATION GÉNÉRALE			**208 654**

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE VAL-ALAIN

Comté de Lotbinière

SÉCURITÉ PUBLIQUE			
Police			
Sûreté du Québec	76 892		
Total :		76 892	
Service d'Incendie & Premiers répondants			
Honoraires	15 000		
Cotisation de l'employeur	320		
Frais de déplacement	1 000		
Téléphone	4 400		
Publicité & Information	330		
Assurance Incendie	1 160		
Assurance Véhicules	1 004		
Entente Incendie	12 000		
Service technique et génie	595		
Service de formation	12 450		
Immatriculation	2 000		
Permis de feu	500		
Entretien & Réparation – Bât. & Terrain	3 000		
Entretien & Réparation – Véhicules	2 500		
Entretien & Réparation – Mach. & Équip.	2 000		
Entretien & Réparation - Ameublement	150		
Essence, huile, diesel et graisse	1 925		
Propane	2 500		
Produits chimiques	300		
Pièces & Accessoires	15 000		
Vêtements & Chaussures	7 200		
Électricité	800		
Quote-part	3 908		
Total :		90 042	
SÉCURITÉ PUBLIQUE			**166 934**
TRANSPORT			
Voirie municipale			
Rémunération	54 738		
Cotisation de l'employeur	9 880		
Frais de déplacement	5 000		
Téléphone	1 000		
Honoraires services scientifiques et génie	7 000		
Assurance – Bâtiment	1 188		
Service Technique & Génie	200		
Service de formation	5 000		
Immatriculation	2 250		
Aide voirie	2 000		
Location véhicules	3 800		
Location Machinerie & Équipement	22 000		
Ent. & Réparation – Chemins & Trottoirs	168 959		
Entretien & Réparation – Bât. & Terrain	2 785		
Entretien & Réparation – Véhicules	4 700		
Entretien & Réparation – Équipement	2 000		
Gravier, sable, asphalte	30 000		
Essence, huile, graisse, diesel	2 000		
Propane	2 500		
Produits chimiques	900		
Pièces & Accessoires	5 800		
Électricité	880		
Total :		334 580	
Enlèvement de la neige			
Rémunération	3 956		
Cotisation de l'employeur	554		
Téléphone	1 000		

Assurance véhicules	2 250		
Contrat d'enlèvement de la neige	15 120		
Immatriculation	2 000		
Loc. Machinerie & Équipement	3 500		
Ent. & Rép. – Véhicules	16 500		
Gravier & Calcium	8 600		
Essence, huile, diesel et graisse	12 000		
Pièces & Accessoires	1 500		
Électricité	250		
Total :		67 230	
Éclairage public			
Infrastructure	4 000		
Électricité	6 225		
Total :		10 225	
Circulation			
Signalisation	2 250		
Total :		2 250	
Transport en commun			
Transport adapté	2 784		
Total :		2 784	
TRANSPORT			**417 069**
HYGIÈNE DU MILIEU			
Réseau égout			
Assurances-bâtisse	700		
Assurances – refoulement	2 500		
Égout – Opération	10 000		
Test laboratoire	1 750		
Pièces & Accessoires	5 500		
Électricité	5 000		
Service professionnels et techniques	10 000		
Total :		35 450	
Déchets domestiques			
Déchets domestiques	33 705		
Achats de bacs	1 000		
Quote-part – Enfouissement	40 923		
Quote-part – PGMR	269		
Quote-part – Vidange des fosses septiques	22 875		
Total :		98 772	
Matières secondaires			
Matières secondaires	19 819		
Total :		19 819	
HYGIÈNE DU MILIEU			**154 096**
AMÉNAGEMENT & URBANISME			
Aménagement, urbanisme et zonage			
Comité consultatif d'urbanisme	1 100		
Schéma d'aménagement	8 000		
Quote-part	4 235		
Total :		13 335	
Promotion & Développement économique			
Quote-part – Développement	14 399		
CDE de Val-Alain	45 000		
Total :		59 399	
AMÉNAGEMENT & URBANISME			**72 734**

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE VAL-ALAIN

Comté de Lotbinière

CULTURE & LOISIRS			
Centre communautaire			
Téléphone	150		
Entretien ménager	6 000		
Assurance	2 511		
Ent. & Rép. – Bâtiment & Terrain	8 000		
Ent. & Rép. – Mach. & Équipement	5 000		
Ent. & Rép. – Ameublement	100		
Propane	3 500		
Pièces & Accessoires	300		
Articles de nettoyages	1 800		
Électricité	6 000		
Total :		33 361	
Centre des Loisirs			
Rémunération	7 571		
Cotisation de l'employeur	1 070		
Assurance	2 107		
Ent. & Rép. – Bâtiment & Terrain	15 000		
Ent. & Rép. – Véhicules	2 000		
Essence, huile, diesel et graisse	285		
Pièces & Accessoires	2 000		
Électricité	4 000		
Propane	2 000		
Total :		36 033	
Parc & Terrain de jeux			
Rémunération	5 242		
Cotisation de l'employeur	740		
Frais de transport	500		
Pièces & Accessoires	1 500		
Quote-part	82		
Subvention comité famille	1 000		
Total :		9 064	
Autres			
Activités familiales	3 150		
Total :		3 150	
Bibliothèque			
Livres	4 800		
Autres	550		
Ent. & Rép. – Bâtiment & Terrain	100		
Matériaux de construction	100		
Pièces & Accessoires	500		
Fourniture de bureau	500		
Total :		6 550	
Culture & Patrimoine			
Quote-part – Patrimoine	1 325		
Subvention – autres organismes	2 000		
Total :		3 325	
CULTURE & LOISIRS			**91 483**
FRAIS DE FINANCEMENT			
Intérêt sur autres dettes – Égout	129 870		
Intérêts sur PR3	26 995		
Quote-part – Immobilisation	888		
Total :		157 753	
FRAIS DE FINANCEMENT			**157 753**
TOTAL DES DÉPENSES			**1 268 723**

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE VAL-ALAIN

Comté de Lotbinière

AFFECTATIONS			
Affectations	(73 647)		
Total :		(73 647)	
AFFECTATIONS			**(73 647)**
CONCILIATIONS À DES FINS FISCALES			
Remboursement – Capital – Égout	237 400		
Subvention – Gouvernement – Capital	(196 637)		
Total :		40 763	
CONCILIATIONS À DES FINS FISCALES			**40 763**
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ			
Surplus accumulé affecté – Recyc Québec	(4 769)		
Surplus acc. Affecté – Égout – Emprunt	20 153		
Surplus acc. Affecté – Égout – Opération	2 500		
Total :		17 884	
EXCÉDENT (SURPLUS) ACCUMULÉ			**(17 884)**
IMMOBILISATIONS			
Bâtiment	15 000		
Total :		15 000	
IMMOBILISATIONS			**15 000**
TOTAL – REVENUS			**1 342 370**
TOTAL – DÉPENSES			**1 268 723**
TOTAL – AFFECTATIONS			**73 647**

…….

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE VAL-ALAIN

Comté de Lotbinière

2015-12-16-255 **ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'ANNÉE 2016.**

Attendu le budget ci-haut mentionné, la municipalité de Val-Alain aura à pourvoir à des dépenses d'un million trois cents quarante-deux mille trois cents soixante-dix dollars (1 342 370 $)

Attendu que, pour défrayer les dépenses de ladite municipalité, elle devra percevoir :

Des taxes foncières pour un montant de sept cents quatorze mille quatre cents quatre-vingt dix-neuf dollars (714 499 $);

Une taxe spéciale pour un montant de vingt-quatre mille trois cents vingt-trois dollars (24 323 $)

Une tarification sur une autre base pour un montant de soixante-neuf mille quatre cents soixante et onze dollars (69 471 $)

Une tarification fixe pour un montant de quatre-vingt neuf mille neuf cents trente-huit dollars (89 938 $)

Une tarification fixe pour un montant de vingt-deux mille huit cents soixante-quinze dollars (22 875 $)

En conséquence, il est proposé par Daniel Roy et résolu à l'unanimité par les conseillers l'adoption des prévisions budgétaires pour l'année 2016, telles que présentées.

Adoptée à l'unanimité
……

2015-12-16-256 **ADOPTION DU TAUX DE TAXATION FONCIÈRE POUR L'ANNÉE 2016.**

Il est proposé par François Beaulieu et résolu à l'unanimité par les conseillers d'imposer une taxe foncière ordinaire de 0.7100 $ / 100 $ d'évaluation sur tous les fonds imposables de cette municipalité et d'imposer la taxe en février.

Adoptée à l'unanimité
……..

2015-12-16-257 **ADOPTION DES TAUX DE TAXATION FIXES POUR LES DÉCHETS**

Il est proposé par Daniel Turcotte et résolu à l'unanimité par les conseillers d'imposer une taxe spéciale pour la gestion des déchets solides et récupérables dont le taux sera établi comme suit :

- Cent trente-deux dollars (132 $) par occupant, locataire ou propriétaire selon le nombre de logements possédés, tel que défini au Règlement Soixante-treize Quatre-vingt-un

- Cent trente-deux dollars (132 $) pour les résidents permanents du Lac Georges

- Deux cent trente-cinq dollars (235 $) pour les commerces et industries qui n'ont pas de conteneur

- Cent cinquante-cinq dollars (155 $) la tonne pour les commerces, les industries et le Camping du Lac Georges qui ont un ou des conteneurs

- Soixante-six dollars (66 $) par propriétaire de chalet au Lac Georges

Adoptée à l'unanimité
……

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE VAL-ALAIN

Comté de Lotbinière

2015-12-16-258 **ADOPTION DES TAUX DE TAXATION POUR L'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES - UNITÉ & ÉVALUATION**

Considérant que nous devons imposer une taxe de secteur en immobilisation (1 unité) qui sera de Deux cent quatre-vingt-un dollars et cinquante-six cents (281,56$);

Considérant que nous devons imposer une taxe de secteur pour opération (1 unité) qui sera de Cent quarante-huit dollars et soixante et un cents (148,61$);

Considérant que nous devons imposer une taxe à l'ensemble de la municipalité pour l'immobilisation qui sera de 0,018208 $ / 100 $ d'évaluation sur tous les fonds imposables de cette municipalité;

Considérant que nous devons imposer une taxe à l'ensemble de la municipalité pour l'opération qui sera de 0,005963 $ / 100 $ d'évaluation sur tous les fonds imposables de cette municipalité;

En conséquence, il est proposé par Daniel Giroux et résolu à l'unanimité par les conseillers d'imposer une taxe spéciale pour l'assainissement des eaux usées, selon les règlements 139-2010 et 141-2011, à savoir :

Secteur desservi :	Taxe immobilisation	281.56 $ (1 unité)
	Taxe opération	148.61 $ (1 unité)
	Taxe immobilisation	0,018208 $ / 100 $ d'évaluation
	Taxe opération	0,005963 $/ 100 $ d'évaluation
Secteur non desservi :	Taxe immobilisation	0,018208 $/ 100 $ d'évaluation
	Taxe opération	0,005963 $/ 100 $ d'évaluation

Adoptée à l'unanimité

……..

2015-12-16-259 **ADOPTION DES TAUX DE TAXATION FIXES POUR LES VIDANGES DE FOSSES SEPTIQUES**

Il est proposé par Daniel Turcotte et résolu à l'unanimité par les conseillers d'imposer une taxe spéciale pour la gestion des vidanges de fosses septiques dont le taux sera établi comme suit :

- Soixante-quinze dollars (75,00 $) par bâtiment assujetti (résidence), tel que défini au Règlement 155-2015, représentant 1 unité

- Trente-sept dollars et cinquante sous (37,50 $) par bâtiment assujetti (chalet), tel que défini au Règlement 155-2015, représentant ½ unité

Adoptée à l'unanimité

……

2015-12-16-260 **ADOPTION DU TAUX DES INTÉRÊTS POUR L'ANNÉE 2016.**

Il est proposé par François Beaulieu et résolu à l'unanimité par les conseillers que le taux d'intérêt sur les comptes de taxes non payés trente (30) jours après réception d'un avis à cet effet sera de un et demi pour cent par mois (1.5%) et de dix-huit pour cent (18%) annuellement, plus les frais du deuxième avis et des avis subséquents, s'il y a lieu.

Adoptée à l'unanimité

……

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE VAL-ALAIN

Comté de Lotbinière

2015-12-16-261 **ADOPTION DES IMMOBILISATIONS BUDGÉTAIRES POUR LES ANNÉES 2016 – 2017 – 2018**

Il est proposé par Daniel Roy et résolu à l'unanimité par les conseillers l'adoption des immobilisations pour les années 2016 - 2017 - 2018.

2016 - 5e Rang Est
2017 - 4e Rang Ouest, Route de Val-Alain
2018 - 4e Rang

Adoptée à l'unanimité

…….

2015-12-16-262 **ADOPTION POUR LA PERCEPTION DES TAXES FONCIÈRES EN 6 VERSEMENTS**

Il est proposé par Daniel Roy et résolu à l'unanimité par les conseillers de percevoir les taxes municipales foncières en 6 versements.

Adoptée à l'unanimité

…….

2015-12-16-263 **ADOPTION POUR LA PERCEPTION DES TAXES POUR L'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES EN 6 VERSEMENTS**

Il est proposé par Daniel Turcotte et résolu à l'unanimité par les conseillers de percevoir les taxes pour l'assainissement des eaux usées en 6 versements.

Adoptée à l'unanimité

……

2015-12-16-264 **ADOPTION POUR LA PERCEPTION DES TAXES DE DÉCHETS EN UN SEUL VERSEMENT**

Il est proposé par Daniel Roy et résolu à l'unanimité par les conseillers de percevoir la taxe des déchets en un seul versement.

Adoptée à l'unanimité

…….

2015-12-16-265 **ADOPTION POUR LA PERCEPTION DE LA TAXATION SUPPLÉMENTAIRE EN 6 VERSEMENTS**

Il est proposé par Daniel Giroux et résolu à l'unanimité par les conseillers de percevoir les taxes supplémentaires en 6 versements.

Adoptée à l'unanimité

……..

2015-12-16-266 **ADOPTION POUR UN ESCOMPTE DE 2% POUR LE DÉBITEUR QUI ACQUITTERA SON COMPTE DE TAXES MUNICIPALES EN UN SEUL VERSEMENT DANS LES 30 JOURS SUIVANT LA DATE DU COMPTE.**

Il est proposé par François Beaulieu et résolu à l'unanimité par les conseillers de donner un escompte de 2% pour le débiteur qui acquittera son compte de taxes municipales en un seul versement dans les 30 jours suivant la date du compte (montant supérieur à 300 $ par compte de taxes selon Règlement 122-2004, article 2)

Adoptée à l'unanimité

……..

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE VAL-ALAIN

Comté de Lotbinière

2015-12-16-267 **<u>LEVÉE DE LA SÉANCE</u>**

Il est proposé par Daniel Roy et résolu à l'unanimité par les conseillers que monsieur le maire lève la séance à 19h55.

Adoptée à l'unanimité

……..

_____ _____

Rénald Grondin, maire Caroline Fortin, dir. gén./sec. très.

Je, Rénald Grondin, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 141 (2) du Code municipal.